

Recherches amérindiennes au Québec

L'état de l'information locale, régionale et nationale au Québec : Le point de vue des Premières Nations

Marie-Ève Carignan

Autochtones et médias
Volume 42, numéro 1, 2012

URI : id.erudit.org/iderudit/1023720ar
DOI : [10.7202/1023720ar](https://doi.org/10.7202/1023720ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN 0318-4137 (imprimé)
1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carignan, M. (2012). L'état de l'information locale, régionale et nationale au Québec : Le point de vue des Premières Nations. *Recherches amérindiennes au Québec*, 42(1), 49–57. doi:10.7202/1023720ar

Résumé de l'article

En 2008, le Conseil de presse du Québec a créé un précédent en effectuant une tournée des régions administratives québécoises, afin d'observer la perception du public et des acteurs socio-économiques de l'information. Pendant cinq mois, plus de deux cents organismes et plus de deux cent cinquante citoyens ont été consultés. Cette note de recherche revient sur ces rencontres et s'interroge sur les attentes des Premières Nations envers les médias et sur le portrait que ceux-ci font des diverses communautés. L'auteure y analyse individuellement, pour la première fois, les propos des intervenants autochtones rencontrés : les Innus (Montagnais), les Cris et les Inuits. Ces intervenants se sont exprimés sur l'accès et la qualité de l'information, déplorant certaines difficultés à accéder aux médias nationaux et sur les défis des médias régionaux devant couvrir de vastes territoires. La représentation déficiente des régions dans les médias nationaux et la folklorisation des autochtones dans ces médias sont aussi abordées.

Tous droits réservés © Recherches amérindiennes au Québec, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



**Marie-Ève
Carignan**

Doctorante en
cotutelle,
Université de
Montréal et Institut
d'études politiques
d'Aix-en-Provence

Note de recherche
**L'état de l'information locale, régionale
et nationale au Québec**
Le point de vue des Premières Nations

LES MÉDIAS sont non seulement des sources incontournables d'informations pour les citoyens qui les consomment, ils sont également le reflet de la société et de la culture dans laquelle ils s'inscrivent. En ce sens, Quéré (1982) a argumenté que la médiatisation, implantée par la communication sociale, puise son sens d'une culture, d'une histoire, d'une société précise, d'où cette corrélation entre communication et identité sociale. Ce rôle fondamental des médias explique l'importance que les citoyens accordent à l'image d'eux-mêmes qui est véhiculée dans les différents médiums d'information et cherchent à observer ce qui la caractérise.

Conscient du rôle des médias au sein de la sphère publique, le Conseil de presse du Québec (CPQ), organisme à but non lucratif ayant comme mission de défendre la liberté de presse et le droit du public à une information libre et de qualité, a entrepris, en 2008, une tournée des régions du Québec afin de consulter les acteurs socio-économiques, les représentants des médias et le public de chacune des régions pour obtenir leur point de vue sur l'actualité. Le CPQ partait alors de l'hypothèse selon laquelle les médias d'information jouent un rôle capital dans nos sociétés démocratiques et influencent nos choix politiques, économiques, sociaux et culturels (Corriveau 2008 : 3).

Les résultats de la tournée à laquelle nous avons pris part en ce

qui concerne l'organisation et l'animation des rencontres, en plus d'assister aux différents échanges, de les noter et de les modérer, ont été peu diffusés, et les recommandations n'ont pas été appliquées. Cela ne nous empêche pas aujourd'hui de réaliser une analyse plus détaillée et approfondie des entrevues et propos recueillis lors des rencontres avec des représentants des Premières Nations, complétée par d'autres sources relatives à cette question. Cette note de recherche se base donc sur des informations de première main, dont la substance n'avait pas encore été diffusée, dans le but de répondre à la question suivante : « Comment sont représentées les Premières Nations dans les médias et quelles sont leurs attentes ? »

Au moment d'analyser les données recueillies, nous avons comme hypothèse que les constats évoqués cinq ans avant la tournée des régions du Québec, en octobre 2003, lors du colloque portant sur « La presse et la réalité autochtone » organisé par le CPQ, avaient peu évolué et que plusieurs problèmes persistaient dans la médiatisation des réalités vécues par les autochtones. À l'époque, le CPQ constatait qu'il ne se passait « guère plus d'un mois sans que l'actualité autochtone ne fasse les manchettes [au] Canada [conclusions de négociations gouvernementales avec les Premières Nations, problème aigu de consommation d'alcool et de drogue

au sein de la jeunesse autochtone, multiples cas de suicides, etc.] » (Maltais 2003), bien que cette couverture de la réalité autochtone contemporaine n'apparaisse pas tout à fait complète, « laissant dans l'ombre des pans de la vie amérindienne et plusieurs questionnements sur la façon de la traiter » (Maltais 2003). À l'issue de ce colloque, le besoin de formation des journalistes pour comprendre les réalités autochtones est apparu comme un incontournable pour nombre d'intervenants, qui jugeaient que les professionnels de l'information ne disposaient pas de connaissances historiques, culturelles ou légales suffisantes pour mettre en perspective les nouvelles concernant les autochtones et permettre au public de bien en comprendre les enjeux. Bernard Cleary, consultant autochtone et ex-patron de presse, avait notamment rapporté que les « journalistes devraient acquérir un minimum de connaissances sur l'histoire, les traités et les jugements de la Cour suprême s'ils veulent faire une couverture de qualité des réalités autochtones » (cité par Bousquet 2003). Cinq ans tard, nous nous interrogeons à savoir si la situation a changé.

Les réponses à ce questionnement seront issues de l'analyse des propos recueillis lors de rencontres avec les Innus (Montagnais), le 24 avril 2008 à Mashteuiatsh, lors d'une rencontre avec le Grand Conseil des Cris (*Eeyou Istchee*), le 5 juin 2008 à Montréal; et avec les Inuits, le 7 mai 2008 à Kuujuaq. Ces intervenants se sont exprimés sur l'accès et la qualité de l'information locale, régionale, nationale et internationale dans les médias traditionnels ainsi que dans les nouveaux médias; l'importance et la qualité de la représentation des régions et des minorités ethniques et culturelles dans les grands médias nationaux; la qualité de la langue ainsi que l'action et le rôle du CPQ. Nous reprendrons ici certains de ces grands thèmes, en axant principalement notre réflexion sur l'accès aux médias et la représentation des Premières Nations dans les médias nationaux.

INFORMATION LOCALE ET RÉGIONALE, LES VERTUS ET LES REVERS DE L'ACCÈS ET DE LA PROXIMITÉ

Soulignant l'importance des médias locaux et régionaux, les représentants des Premières Nations qui ont pris part à la tournée des régions ont toutefois déploré les rapports de proximité qui en découlent et qui rendent difficile l'adoption d'une approche journalistique globale, ce qui engendre parfois un discours politique hyper local et cause, selon plusieurs intervenants rencontrés, une fragmentation des peuples autochtones, qui se traduit dans ces médias et isole des communautés.

Pour les participants de Kuujuaq, chacune des douze communautés inuites tend à se distinguer des autres au quotidien, et la couverture médiatique est le reflet de cette réalité. Or, un participant explique : « Le postulat devrait être inversé : chaque communauté devrait pouvoir s'affirmer de la nation inuite et non pas se définir en premier lieu par sa provenance géographique. La couverture des Inuits dans les médias n'en serait que plus conséquente et valorisée. » (Extrait du compte rendu de la rencontre

socio-économique de Kuujuaq, CPQ 7 mai 2008¹) Globalement, les intervenants ont l'impression que la couverture journalistique ne fait surgir aucun questionnement de fond dans les régions et ne peut atteindre l'ensemble de ses citoyens.

Toutes régions administratives confondues, les participants de la tournée ont émis un diagnostic commun concernant l'accès à l'information pour les petites communautés : « l'accès à l'information locale est grandement tributaire de la densité de la population. Plus la population d'une localité est petite, moins elle possède de médias. Par ailleurs, plus une localité est étendue, plus il sera difficile pour les médias de couvrir l'ensemble du territoire » (CPQ 2008 : 5). Or, le Québec regroupait « plus de 7,7 millions d'habitants » en 2009, alors que sa population autochtone était de 108 500 personnes, « dont 93 000 Amérindiens et 11 000 Inuits ». Les « dix nations amérindiennes et la nation inuite représentent environ 1,4 % de la population du Québec » (Gouvernement du Québec 2009). Il s'agit d'une population modeste en nombre, et les terres qu'elle occupe sont disséminées à travers la province et sont très étendues géographiquement, ce qui rend leur couverture médiatique encore plus ardue et limite la capacité des journalistes à avoir la mobilité voulue pour assurer une présence sur l'ensemble de la zone de couverture. Cette situation est encore plus frappante pour les hebdomadaires qui ne couvrent souvent qu'une partie de la région, soit une ville, quelques villes ou une MRC. Conséquemment, les médias peinent à réaliser un mandat régional représentatif de l'ensemble du territoire et leur couverture est souvent plus locale que régionale. « Pour plusieurs citoyens, cette situation réduit le sentiment d'appartenance régionale et crée un sentiment d'isolement dans les zones non couvertes. » (CPQ 2008 : 6)

Les participants de Mashteuiatsh déplorent ce manque d'information locale, soutenant qu'il s'agit d'un droit civique essentiel au bon fonctionnement d'une démocratie et que, devant de tels impératifs, une logique marchande et de rentabilité ne peut prévaloir, comme c'est souvent le cas dans les industries médiatiques.

Dans le rapport qu'il a rendu public, le Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec observe les besoins criants en matière de ressources financières et humaines dans les médias locaux et régionaux, estimant que le développement du Québec passe par une offre d'information équitablement distribuée, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour pallier la situation, il propose « la mise en œuvre d'un crédit d'impôt remboursable à l'embauche de journalistes professionnels dans les entreprises de presse en région » (Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec 2010 : 94). De telles mesures augmenteraient, selon le groupe de travail, le nombre de journalistes couvrant un territoire donné et ajouteraient des moyens pour permettre aux professionnels de l'information de se déplacer à travers la région afin de couvrir les événements ayant eu lieu loin des grands centres tout en permettant

de stimuler la production d'informations locales et régionales originales.

La proximité des membres d'une même communauté et la faible densité de population ont également des effets pervers soulignés par les participants. Les divers intervenants se côtoient régulièrement et agissent dans des milieux restreints, ce qui peut conduire à une certaine censure en raison de la difficulté à dénoncer les agissements de proches et entraîne un risque accru de conflit d'intérêts². Ce problème fut notamment soulevé lors de la rencontre socio-économique de Kuujjuaq, où les médias locaux sont peu nombreux et ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Les représentants qui se sont exprimés sentent parfois les allégeances des journalistes ou des patrons de presse dans le choix des nouvelles et dans la façon de traiter les différents sujets. Les informations ne sont pas souvent filtrées, il y a un manque pour ce qui est de la connaissance de la déontologie et de la façon de procéder pour s'assurer de la fiabilité d'une information. De plus, ces nouvelles sont souvent véhiculées sur une longue période. De ce fait, elles deviennent très importantes par la place qu'elles occupent et peuvent s'avérer dommageables à la vie des citoyens et des organismes socio-économiques dans les petites localités. Les décideurs locaux, au dire des personnes interrogées, ont souvent un accès direct aux médias et les utilisent à toutes sortes de fins, qui s'avèrent parfois partisans ou intéressées³. De plus, certains pouvoirs politiques locaux, régionaux et municipaux vont jusqu'à boycotter les hebdomadaires ou les quotidiens qui leur ont accordé une couverture négative.

Un obstacle supplémentaire à la résolution de l'isolement médiatique des communautés évoqué est la différence dans les langues secondes au sein des communautés. Dans le cadre de leurs relations avec la société civile québécoise et avec les médias, certaines d'entre elles s'expriment en anglais, d'autres en français. Les communautés n'ont alors souvent pas accès aux mêmes médias, et les nouvelles ne sont pas diffusées dans les deux langues. C'est le cas dans le Nord-du-Québec, où certains médias, tel *Innuvelle*, sont distribués dans l'ensemble des communautés francophones, mais ne sont pas disponibles en anglais. Le lien n'est donc pas fait entre ces communautés francophones et certaines autres utilisant l'anglais. La presse autochtone canadienne étant principalement anglophone, les autochtones francophones s'y trouvent également sous-représentés. De même, les régions non francophones, et les localités québécoises où la langue anglaise prédomine, telle Kuujjuaq, ont l'impression d'avoir très peu accès aux médias québécois. Cela entraîne une sous-couverture des réalités vécues par les communautés autochtones anglophones. L'inuktitut est également peu représenté dans les médias, puisqu'il n'y a pas de budget médiatique pour réaliser suffisamment d'émissions dans les différentes langues parlées par les communautés. Il s'agit d'un danger, selon de nombreux participants, car la culture et l'héritage identitaire risquent ainsi de se perdre.

Malgré les difficultés précédemment soulevées, les participants soulignent l'importance des médias locaux et

régionaux pour assurer une information quotidienne qui les concerne et qui rejoint directement leur territoire. L'intérêt manifesté par les participants pour ce type d'information rejoint les résultats d'une enquête menée par le Centre d'études sur les médias (2009), qui place les nouvelles locales et régionales en tête des nouvelles les plus recherchées par le public. Inversement, cette étude peut aussi expliquer en partie pourquoi les grands médias parleraient peu des autochtones, car la variable qui rejoint le plus fort pourcentage de la population quant au degré d'intérêt pour différents sujets, est « Des nouvelles sur ma ville, ma région ». Or, comme évoqué précédemment, les communautés autochtones étant peu peuplées et disséminées géographiquement, les nouvelles qui intéressent le plus grand nombre de citoyens sont celles relatives aux territoires qu'ils occupent, dont les grands centres et les villes les plus peuplées. De ce fait, les nouvelles concernant les communautés rejoignent directement un faible pourcentage de la population non autochtone et ne correspondent pas à ce qu'elle attend concernant sa ville et sa région.

LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES PRÉSENTS, MAIS SOUS-FINANÇÉS

Les médias communautaires jouent un rôle primordial pour les communautés autochtones. Ces médias permettent non seulement d'assurer un accès rapide à l'information pour les citoyens, mais ils permettent aussi à ces citoyens d'avoir accès à un média qui aborde leurs enjeux et la réalité qui leur est propre. Or, les médias communautaires québécois souffrent de sous-financement, et les artisans qui y œuvrent manquent de formation pour bien effectuer leur mandat. Une enquête menée par la Fédération québécoise des télévisions communautaires autonomes du Québec, en 2010, révélait que 37,8 % des télévisions communautaires (TVC) autonomes n'avaient pas à leur emploi de journaliste attiré et que,

parmi les TVC autonomes qui ne bénéficient pas des services d'un journaliste, une importante proportion d'entre elles (78,6 %) n'envisage pas d'en faire l'embauche prochainement. La raison la plus souvent avancée pour expliquer cette décision est l'insuffisance de ressources humaines et financières dans 84,6 % des cas (Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec 2010 : 10).

Les médias autochtones n'échappent pas à cette réalité et plusieurs souffrent de sous-financement et de manque de ressources. « Les associations de médias autochtones réclament de l'aide pour leur permettre d'offrir plus de formation à leurs membres », rapporte le Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec (2010 : 40).

La situation vécue par les médias communautaires explique certaines critiques qui leur ont été adressées en cours de tournée. À Mashteuiatsh, les participants ont notamment précisé que ce type de médias était un outil essentiel à la diffusion de l'information dans la communauté, mais qu'il demeurait d'une efficacité relative, en raison de son « manque de moyens » et d'un certain

« manque de volonté de ses artisans » (Extraits du compte rendu de la rencontre socio-économique de Mashteuiatsh, CPQ 24 avril 2008). Pour eux, les médias communautaires demeurent un véhicule important pour leur langue et leur culture, mais le travail accompli n'apparaît pas suffisant. Les participants estiment que la radio communautaire peut difficilement parvenir à ses fins en raison de son rôle paradoxal. D'abord, elle ne peut rejoindre l'ensemble des membres d'une communauté quand tous ne parlent pas l'innu, langue qu'elle utilise, mais paradoxalement il est déplorable que le nombre d'émissions en langue innue diminue, car cela fait du tort à la diffusion et au maintien d'une culture commune, héritage culturel important. Il semble difficile de trouver des solutions à cette dualité.

Selon les participants, il est d'autant plus difficile d'avoir un portrait exact de la situation des radios communautaires locales que les responsables de ces stations eux-mêmes n'ont pas de statistiques sur leurs cotes d'écoute. Dans ces conditions, il est presque impossible de connaître le public rejoint par celles-ci. Il s'agit pourtant d'une information clé afin de permettre au média d'ajuster sa stratégie de programmation aux besoins et aux intérêts des auditeurs.

Selon certains participants, la Société de communication atikamekw-montagnais (SOCAM)⁴ fait figure de réseau non optimisé :

Il y a peu de possibilités d'obtenir des informations d'autres communautés autochtones que la sienne sur la station radiophonique de sa communauté. Cette fragmentation de l'information ne permet pas à Mashteuiatsh d'avoir des nouvelles sur Betsiamites, par exemple. (Propos d'un participant à la rencontre tenue à Mashteuiatsh, extrait du compte rendu du CPQ, 24 avril 2008)

Certains intervenants déplorent un manque d'orientations claires et de suivi dans la gestion de la SOCAM, de même qu'une carence de formation des professionnels de l'information qui y travaillent, carence qui se manifeste parfois dans le manque de rigueur et de profondeur de l'information diffusée. Les participants estiment que ces problèmes sont certainement dus au manque de moyens des médias communautaires et de la SOCAM, mais soulignent l'importance de l'outil existant et de son potentiel. La mission de la SOCAM est d'ailleurs d'une grande importance à leurs yeux.

L'ACCÈS INÉGAL AUX MÉDIAS NATIONAUX

L'accès aux médias électroniques nationaux semble plus aisé en région que l'accès aux médias écrits nationaux. Non seulement aucun quotidien régional n'est publié dans certaines régions, mais le Québec ne compte pas de quotidien publié dans l'ensemble de la province et pouvant assumer les fonctions d'un quotidien national (CPQ 2008 : 3).

Plus on s'éloigne des grands pôles urbains, plus la quantité de quotidiens distribués par région est faible. Dans le Nord-du-Québec, comme en Abitibi-Témiscamingue, les participants ont évoqué les problèmes qu'ils rencontrent régulièrement pour accéder aux médias écrits. La livraison en kiosques ou l'accessibilité des journaux

dépendent des possibilités de transport et d'initiatives individuelles. Si les avions ou les autobus arrivent à se déplacer et à transporter des journaux, souvent avec un ou plusieurs jours de retard, ceux-ci seront alors disponibles, mais lorsque les conditions climatiques deviennent plus difficiles, cet accès peut s'avérer très limité. Internet devient alors une ressource essentielle, car il permet d'accéder rapidement au contenu des journaux. De plus, certains quotidiens nationaux comme *Le Devoir* ne sont tout simplement pas disponibles dans certaines régions. À Mashteuiatsh, également, l'accès aux médias nationaux s'avère difficile, la distribution n'est pas efficiente (quelques kiosques ou points de distribution spécifiques) et l'abonnement est impossible.

Ces constats reflètent l'absence d'un quotidien francophone à vocation nationale : les grands quotidiens distribués à l'échelle de la province sont des quotidiens locaux (desservant principalement la ville de Québec ou la Métropole), qui abordent plusieurs enjeux d'intérêt national et laissent diverses zones de distribution non couvertes.

Internet devient un outil essentiel pour permettre aux citoyens des régions d'avoir accès à l'information nationale écrite. Or, son absence ou l'accès à la basse vitesse seulement, dans certaines régions, contribue aussi au problème d'accès à l'information nationale. Les intervenants rencontrés ont d'ailleurs suggéré que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes mette en place des mesures visant à câbler les régions et les portions de régions non couvertes pour garantir l'accès universel à Internet haute vitesse, conscients cependant que cet outil est plus utilisé par les jeunes générations que par les membres plus âgés des communautés, ce qui peut constituer une barrière dans l'accès à l'information chez ces derniers. Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a d'ailleurs recommandé, en 2010, la création d'une « société numérique inclusive » et l'accès universel à l'Internet haute vitesse sur le territoire canadien afin « de retenir les habitants de ces régions, notamment les plus jeunes », « d'attirer les habitants des villes qui aspirent à un mode de vie champêtre, sans toutefois renoncer aux commodités urbaines », « d'offrir des possibilités d'affaires en ligne aux habitants des régions rurales » et de « mettre un terme à la pauvreté rurale » (2010 : 21).

Tout en exprimant une compréhension des difficultés vécues par les médias nationaux, les participants estiment que ceux-ci ne parlent pas suffisamment des régions, ce qui entraîne une méconnaissance du Québec. Une grande proportion des acteurs rencontrés a exprimé le souhait de recevoir davantage de nouvelles des autres régions et que la disponibilité de ce type d'information créait un intérêt grandissant pour celles-ci à terme. Cela leur permettrait d'avoir une meilleure vision des enjeux québécois et de connaître les innovations et les solutions adoptées ailleurs pour régler des problèmes auxquels les communautés peuvent être confrontées. Certaines préoccupations politiques régionales ne trouvent pas, non plus, écho dans les médias nationaux. Or, puisque les débats politiques

portent largement sur les sujets traités dans l'actualité, les politiciens et les élus des différentes régions ont du mal à discuter des demandes de citoyens et des sujets qui les concernent lorsqu'ils sont d'ordre régional. Ce constat affecte les autochtones, comme en témoigne un intervenant de l'administration régionale crie : « Le gouvernement semble parfois ignorer des enjeux vécus par les communautés, puisque ceux-ci ne sont pas médiatisés. Il faudrait que les médias balancent davantage l'information pour avoir un ratio de nouvelles régionales et nationales portant sur les enjeux et les réalités vécues par les Premières nations » (Extrait du compte rendu de la rencontre socio-économique avec le Grand Conseil des Cris (*Eeyou Istchee*), CPQ 5 juin 2008).

Le manque de représentation des réalités régionales dans les grands médias est aussi lié au manque de journalistes des médias nationaux en région. À ce propos, le député d'Ungava, Luc Ferland, exprimait, dans une lettre adressée au directeur de l'information de la Société Radio-Canada et présentée au CPQ lors de la tournée des régions, sa déception relative au départ du correspondant de la télévision d'État dans le secteur Chapais-Chibougamau pour le Nord-du-Québec et qui n'avait pas été remplacé :

Les communications ont une place prépondérante dans le développement économique, social et culturel du Québec et cela autant sur la scène internationale, nationale et régionale. Cela s'avère d'une importance capitale pour le développement d'une région comme celle du Nord-du-Québec. (Extrait de la lettre du député Luc Ferland, présentée au CPQ et retirée du site Internet de l'organisme depuis)

Ce manque de journalistes limite encore davantage la zone géographique qu'il est possible de couvrir pour les professionnels de l'information. Ainsi, à Mashteuiatsh, bien que les représentants d'organismes socio-économiques aient souligné une satisfaction pour ce qui est de la couverture journalistique globale de la région, en relation à son poids démographique au Québec et au marché modique qu'elle constitue, ils ont constaté que les stations régionales de chaînes télévisées québécoises sont plus présentes près de Saguenay qu'autour du lac Saint-Jean. Il est globalement difficile de faire en sorte que ces équipes de télévision se déplacent pour couvrir un événement dans les environs du lac Saint-Jean, ce qui donne l'impression que le territoire de couverture est défini selon le lieu où sont installées les stations régionales de télévision.

« Le public apprécie beaucoup les émissions qui font le tour du Québec en relatant les principales nouvelles régionales [telles *Maisonnette en direct*] » (CPQ 2008 : 18), mais ces émissions se font plutôt rares et les participants aimeraient voir le tour du Québec effectué lors des bulletins d'information nationaux. À Mashteuiatsh, on souligne que, lorsque les activités culturelles de la région sont couvertes dans un contexte plus large que la localité, c'est souvent grâce à ce type d'émission. Dans ces rétrospectives régionales, les participants « regrettent toutefois l'oubli de certaines régions comme le Nord-du-Québec » (CPQ 2008 : 18). Les participants estiment que les chaînes spécialisées devraient aussi aménager des cases horaires

pour traiter des régions. Télé-Québec est souvent citée en exemple de chaîne pouvant avoir une vocation d'information régionale.

Les participants soulignent donc l'importance de l'accès et de la couverture des médias nationaux dans l'intégration qu'ils peuvent permettre, des communautés à l'ensemble de la société. Ils soulignent également que, même s'ils ont accès aux médias électroniques, les médias écrits demeurent des sources essentielles d'informations fouillées et approfondies auxquelles ils veulent avoir accès.

LA REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES DANS LES MÉDIAS NATIONAUX, ENTRE FOLKLORE ET PRÉJUGÉS ?

De nombreuses informations constructives sur les activités socio-économiques et les réalisations des communautés sont véhiculées dans les médias locaux et régionaux, au dire des intervenants rencontrés. Or, ces informations ne trouvent pas écho à l'extérieur des communautés. Les représentants cris parlent de « deux univers totalement séparés et décalés » pour décrire le manque de partage d'information entre les médias locaux et nationaux. L'image des autochtones, véhiculée par ces médias, est souvent incomplète ou stéréotypée. Cela véhicule des préjugés, des affirmations inexactes (ce que concluent également Loranger-Saindon 2007 et Charest 2003) et une image folklorique des communautés. Les participants des rencontres analysées semblent unanimes sur ce point. En raison de cette image, ils estiment être perçus comme de mauvaises personnes, pleines de problèmes. Ils se sentent perçus, par rapport aux discours en place, comme l'Autre décrit par Trudel (1995) victime de diverses formes de négations, basées sur les stéréotypes physiques, l'histoire ou l'identité culturelle et politique, alors que plusieurs enjeux et nouvelles très constructives pourraient être abordés ou repris dans les médias nationaux.

Les participants inuits dénoncent un manque flagrant de contenu pour représenter leur communauté, même du côté de Radio-Canada/CBC, car la télévision y est plutôt nationale et met l'accent sur toutes les régions du Grand Nord, conséquemment pas assez sur le Nunavik. Les participants cris donnent aussi des exemples de nouvelles d'importance qui ne sont pas du tout médiatisées malgré leur intérêt national et international. Par exemple, les participants évoquent une importante décoration remise au grand chef de la nation crie par le Parlement, sans qu'aucun média, francophone ou anglophone, ait couvert l'événement au Québec, alors que cette même nouvelle fut couverte ailleurs dans le monde. Pour les intervenants rencontrés, cet exemple démontre qu'on ne présente que rarement les bonnes nouvelles concernant les Premières Nations, alors qu'elles pourraient améliorer l'image et la perception des communautés dans l'ensemble du Québec et du Canada. Les citoyens gagneraient à voir ce qui se fait de positif et une telle couverture donnerait plus d'espoir pour les jeunes autochtones, qui se voient constamment représentés comme un peuple plein de problèmes et de dysfonctionnements.

Les intervenants déplorent également une méconnaissance de leur réalité et de leur histoire. Ils concluent que

le portrait qui est brossé d'eux n'est pas réaliste. Cette « méconnaissance globale des communautés autochtones entraîne des préjugés et des rumeurs souvent infondées, d'où la nécessité d'en parler dans les médias pour que cesse l'ignorance du public », selon un participant de Mashteuiatsh.

Les médias ne traitent pas des réalités profondes que les régions vivent au plan social, politique, économique et culturel. Ils privilégient le sensationnel, les faits divers et ne couvrent les régions qu'en temps de crise. (CPQ 2008 : 17)

Lors de la rencontre avec les représentants cris, ces derniers évoquaient l'absence de couverture relative à la contribution des Premières Nations « pour l'avenir des ressources énergétiques et l'importante main-d'œuvre » (propos d'un participant à la rencontre du 5 juin 2008, avec le Grand Conseil des Cris) déployée, alors que les crises sociales auxquelles sont parfois confrontées les Premières Nations, problèmes de consommation de drogues et d'alcool notamment, sont largement couvertes, comme s'il s'agissait d'un propre des communautés autochtones. Ce constat met en exergue le rôle social des médias. Les industries culturelles ont des impératifs financiers qui expliquent leur désir de rejoindre un vaste auditoire. Or, la faible densité de population des régions fait qu'il est difficilement profitable pour un média de se déplacer pour rejoindre de petites localités éparpillées géographiquement. Pour capter l'attention des auditoires plus importants, les médias auront alors tendance à couvrir les nouvelles issues des grands centres urbains et à ne se déplacer pour couvrir des nouvelles régionales que lorsque celles-ci seront plus spectaculaires ou critiques⁵. Ce constat oppose la responsabilité sociale des médias et le propre des industries culturelles.

En outre, les participants déplorent certaines difficultés d'identification des genres journalistiques, et la confusion entre l'information et l'opinion exacerbe parfois l'image négative véhiculée à leur propos et fait passer des opinions pour des faits avérés. Cette situation contribuerait à nourrir certains préjugés alors que des expressions telle « la "Paix des caves" pour décrire la Paix des Braves⁶ et divers slogans clichés martelés sans cesse » (propos d'un participant à la rencontre de Mashteuiatsh, compte rendu du CPQ, 24 avril 2008) par certains chroniqueurs entretiennent des stéréotypes à l'égard des communautés autochtones. Une telle confusion des genres et l'usage de ce vocable engendrent, chez le public, une incompréhension des termes relatifs aux accords gouvernementaux conclus avec les Premières Nations et des droits qui leur sont reconnus. Le public croit alors « souvent que les communautés sont beaucoup plus riches qu'elles ne le sont réellement » (propos d'un participant à la rencontre avec le Grand Conseil des Cris). Or, comme le stipule Armitage (1992 : 95), l'opinion publique « constitue l'une des principales sources de pouvoir pour les Premières Nations dans leurs relations avec l'État canadien » et « est une condition nécessaire pour que les peuples autochtones réussissent à obtenir les changements qu'ils souhaitent dans la politique de l'État »; si l'opinion publique est

négative au départ, les négociations seront difficiles pour les nations autochtones.

Par ailleurs, les citoyens connaissent mal l'importance des Premières Nations sur le territoire et les distinctions entre les différentes communautés. Cette situation nuit au développement économique du Nord-du-Québec et n'est pas étrangère, selon certains représentants d'organismes socio-économiques, aux difficultés d'y recruter de la main-d'œuvre qualifiée. Un véritable intérêt du public pour les sujets et dossiers de fond est défendu par les intervenants, pour lesquels le dossier autochtone est rarement assez étayé dans les médias, mis à part certains dossiers de fond diffusés, par exemple, à la télévision du secteur public. À cet égard, a été évoquée la responsabilité des régions et des communautés, qui doivent être plus proactives et présenter des sujets aux médias afin d'être couvertes. Les participants jugent qu'il faut aussi permettre à des spécialistes des questions autochtones de s'exprimer publiquement pour favoriser les mises en contexte nécessaires à un public non autochtone.

Les participants soulignent l'important rôle d'éducation dévolu aux professionnels de l'information (CPQ 2008). Or, le manque de ressources et de spécialisation des journalistes ne leur permettrait pas toujours de jouer ce rôle. On aurait tendance à exagérer la portée de certains événements et à en minimiser d'autres qui ont un impact considérable pour les populations visées. Les intervenants soulignent qu'il n'y a pas assez de journalistes spécialisés sur les questions autochtones pour pouvoir bien comprendre, analyser et expliquer celles-ci. Les médias ont aujourd'hui davantage tendance à engager des journalistes généralistes, qui peuvent couvrir plusieurs sujets, mais pas toujours avec la profondeur souhaitée par les participants. Cette méconnaissance, que soulignait aussi Loranger-Saindon (2007 : 139) en estimant que les journalistes « devraient avoir l'opportunité de se familiariser davantage avec les questions autochtones afin de produire une couverture plus juste », entraîne une absence de contextualisation des nouvelles transmises au sujet des nations autochtones et des erreurs factuelles, telle une confusion régulière entre Nunavut et Nunavik, deux territoires totalement distincts avec des cultures propres.

Les représentants rencontrés ont constaté que les étudiants et les finissants en communication, indépendamment de leurs compétences journalistiques, sont plutôt ignorants du territoire québécois, ainsi que des particularités de chacune des régions. Ils seraient peu conscients du mode de vie et des problèmes vécus par les communautés autochtones, ce qui se reflète ensuite dans leur pratique professionnelle. L'ignorance généralisée de ces enjeux affecte également les pouvoirs politiques. Un participant de la rencontre de Kuujuaq explique : « Il faut toujours éduquer les nouveaux gouvernements et gouvernants sur ce qui est vécu dans le Nord-du-Québec, avant de pouvoir négocier avec eux. » (Extraits du compte rendu de la rencontre socio-économique de Kuujuaq, CPQ, 7 mai 2008) Or, une médiatisation présentant régulièrement, de façon

complète, les communautés autochtones et leur quotidien améliorerait beaucoup la situation.

On déplore, par ailleurs, qu'il y ait très peu de journalistes issus des minorités ethniques. Les autochtones se sentent non seulement sous-représentés par les sujets qui sont abordés dans les médias, mais aussi par les journalistes qui rapportent ces nouvelles⁷. On souhaiterait voir davantage de journalistes représentant les minorités visibles, mais aussi davantage de correspondants en régions qui comprennent les enjeux dont ils traitent et auxquels ils sont plus régulièrement confrontés que des correspondants envoyés de l'extérieur pour couvrir un événement particulier, comme c'est souvent le cas.

Les participants estiment qu'il est du rôle de l'État d'assurer une diversité des voix et une pluralité des points de vue. Pour ce faire, il semble nécessaire que des cours d'éducation aux médias et des formations spécifiques pour les journalistes soient mises en place. Les représentants d'organismes autochtones qui ont pris part à la tournée des régions du Québec se sont dits prêts à participer à la réflexion sur les enjeux des médias et à contribuer à la formation des journalistes sur leurs réalités. Un atelier sur les Premières Nations, leurs enjeux, leurs projets et leurs réalisations pourrait être tenu lors du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

L'ACTION ET LE RÔLE DU CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC

Le rôle du Conseil de presse du Québec (CPQ) est reconnu par les participants et il fut proposé qu'une tournée des régions soit effectuée plus fréquemment pour favoriser la parole citoyenne. Le public souhaitait qu'un tel exercice conduise à la mise en place d'actions concrètes pour améliorer la situation de l'information dans les régions du Québec et la couverture des réalités vécues par les autochtones. Or, après le lancement du rapport final de la tournée, le CPQ n'a mené aucune activité de suivi et n'a pas effectué de rencontres de travail ou de recommandations auprès des groupes concernés ou auprès des autorités fédérales et provinciales. Il était alors recommandé que le CPQ soit actif pour améliorer les pratiques journalistiques et la représentation des régions. Les membres du conseil d'administration de l'organisme n'ont pu s'entendre sur les suites à donner au rapport (voir à ce propos Coriveau et Plamondon 2009) et d'autres impératifs ont mobilisé les actions de l'organisme⁸. Néanmoins, les membres du CPQ ont participé à certaines rencontres du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec, qui ont permis de faire émerger diverses recommandations visant à améliorer l'information québécoise.

Par ailleurs, le CPQ est un organisme méconnu qui doit trouver des façons de rayonner davantage en région. Par exemple, à Kuujjuaq, les participants ne savaient pas que le territoire pouvait relever de la juridiction du Conseil et qu'ils pouvaient faire appel à l'organisme afin d'obtenir de l'information ou de la formation sur la déontologie journalistique.

Il est proposé que le mandat de veille éthique et déontologique du CPQ soit revalorisé et lui permette d'effectuer une surveillance systématique de l'information, dont une veille récurrente de certaines couvertures sectorielles, par exemple celle concernant les nations autochtones. Les participants aux rencontres régionales analysées estiment que le Conseil pourrait, par la même occasion, étudier la couverture médiatique d'événements particuliers demandant réflexion, telle la crise d'Oka où le « mythe de l'Indien » est perpétué par l'utilisation de représentations réductrices, écorchant l'identité culturelle et politique de l'Amérindien à plusieurs reprises (Guilbeault-Cayer 2007), et rappeler ainsi la responsabilité sociale des médias qui, telle que définie par Saint-Jean :

[...] implique que les médias et les entreprises de presse, tout en bénéficiant d'une autonomie totale et d'une liberté quasi absolue, protégée et reconnue comme une prérogative constitutionnelle, ont cependant une responsabilité envers la collectivité, celle d'assurer la production et la distribution d'une information exacte, véridique, diversifiée et de qualité. Cette responsabilité s'actualise dans l'obligation pour les entreprises et les journalistes de s'auto-discipliner, c'est-à-dire d'abord de s'imposer des balises éthiques et de les respecter, et ensuite de rendre des comptes quant à leur mandat, qui est de fournir un service public essentiel au bien commun (Saint-Jean 2002 : 87-88).

Il est aussi souhaité que le CPQ ait des contacts plus réguliers et étroits avec les nations amérindiennes et avec les Inuits pour les aider à développer des liens avec les médias et mieux faire connaître leur réalité.

Il est souligné qu'un comité composé de membres issus des Premières nations siégeant au Conseil serait une bonne idée pour observer le traitement des réalités autochtones par les médias, rechercher des pistes de solutions et voir à l'amélioration des médias locaux au sein des communautés. (CPQ 2008 : 27)

Il s'agirait d'un comité de surveillance permanent pour traiter d'aspects spécifiques et aider au respect des Premières Nations. Enfin, les participants ont constaté que le Conseil n'a pas reçu souvent de plaintes impliquant les autochtones. Selon eux, il devrait peut-être mieux informer les communautés sur son rôle et sur les services auxquels ils ont accès, en plus de regarder ce dont les gens se plaignent dans les communautés par rapport aux médias et de fournir des conseils.

CONCLUSION

Les représentants des nations autochtones qui ont pris part à la tournée des régions du Québec ont exprimé massivement l'importance de l'information dans une société démocratique et ont manifesté leur intérêt pour la qualité du travail réalisé par les professionnels de l'information. Malgré plusieurs problèmes liés à la couverture et à l'accès à l'information pour les communautés, qui ont été dévoilés par les participants, ceux-ci ont souligné l'importance du travail réalisé par les journalistes québécois.

Comme analyste de la profession et partie prenante de la tournée des régions, nous pouvons conclure que la principale demande formulée par les citoyens qui sont venus partager leurs réflexions et préoccupations lors de la

tournée des régions du Québec est que les entreprises de presse et les journalistes doivent réfléchir sur leurs pratiques professionnelles et repenser l'information qu'ils offrent au public. Pour les intervenants interrogés, la qualité de l'information est affectée par le sensationnalisme, la présence à couvrir des événements-chocs et négatifs, plutôt que de couvrir des nouvelles constructives ou de s'arrêter à des débats de fond identitaire plus profonds.

Quant à la réponse à notre question de départ, à savoir comment sont représentées les Premières Nations dans les médias, on déplore aussi un manque de mise en contexte et de suivi de la nouvelle. Les autochtones ont la nette impression d'être malmenés par les médias. Ils n'ont pas l'impression que les enjeux auxquels ils sont confrontés sont bien compris par la communauté journalistique ou suivis assez régulièrement pour que le public ait un portrait réaliste de leur quotidien. Cette situation est toujours observée par Vincent (2011) qui constate que le discours des médias écrits relativement aux réactions des autochtones depuis l'annonce du Plan Nord en 2008 est influencé par la définition que donne le gouvernement du Québec de ses relations avec les populations concernées, et que nombre de journalistes se déplacent très rarement dans les communautés et attendent que les leaders autochtones se mettent eux-mêmes en scène pour s'intéresser à leurs perceptions.

On observe un rapport très compliqué entre les besoins des autochtones, qui s'expriment dans leurs attentes envers les médias, et les impératifs de marché auxquels sont confrontées les industries culturelles. Les lois de marché et de programmation ne sont pas les mêmes pour les médias de masse et les médias communautaires. D'un côté comme de l'autre, les règles, les impératifs financiers et la zone de couverture (trop large ou trop circonscrite) ne permettent pas de satisfaire entièrement les attentes des représentants des communautés interrogés à l'égard des médias. Ces constats nous ramènent à la théorie du *gatekeeping* et aux impératifs de la sélection de l'information par les médias. Le modèle de Galtung et Ruge (voir, par exemple, Galtung et Ruge 1965) soulève quatre critères propres aux sociétés occidentales pour décrire le processus de sélection de l'information : le lien avec des personnalités d'élite, la personnalisation des faits, le caractère négatif et le lien avec les nations d'élite. De nombreux facteurs distinguent les nations d'élite : « distance objective (géographique), distance perçue, distance culturelle, souvenirs historiques, expérience personnelle » (Heinderyckx 2002 : 58-59). Les nations autochtones étant méconnues et dispersées géographiquement, la référence régulière à ces nations dans les médias n'en sera que plus ardue. Comme l'explique Heinderyckx :

[L]es nations d'élite sont, en fait, celles dans lesquelles nous nous retrouvons. L'importance de ce facteur implique notamment qu'on ne parle du Tiers Monde que lorsque s'y déroule une catastrophe majeure, alors que des événements apparemment mineurs survenant aux États-Unis bénéficient d'une couverture médiatique considérable. (2002 : 58)

En ce sens, Vincent (1986) soulève que, dans les manuels scolaires, les romans et les quotidiens, l'imaginaire québécois érige l'Amérindien comme un marginal envers qui l'Eurocanadien conserve une distance toujours infranchissable. Ainsi, les problèmes soulevés lors du colloque de 2003 portant sur la presse et la réalité autochtone et rappelés en hypothèse, ne sont pas résolus aux yeux des intervenants.

Plusieurs solutions et idées ont été avancées au cours des rencontres de 2008 ainsi que dans le rapport du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec, présenté en 2010, et pourraient constituer des pistes à explorer pour améliorer la situation de l'information telle que perçue par les autochtones. Il serait intéressant, dans le futur, de s'arrêter à de telles pistes pour analyser leur réalisme et les outils permettant leur mise en place.

Notes

1. Les comptes rendus des trois rencontres socio-économiques cités dans le texte sont des documents exclusifs rendus accessibles par le Conseil de presse du Québec. Ils n'ont jamais été diffusés précédemment.
2. Lors de la tournée des régions du Québec, les représentants d'organismes socio-économiques ont d'ailleurs clairement demandé que les rencontres aient lieu à huis clos, par crainte de représailles dans les médias à la suite des propos qu'ils pourraient tenir et par peur de voir ternir leurs rapports avec les professionnels de l'information qu'ils fréquentent régulièrement en région. Des demandes ont été faites en ce sens par des membres des Premières Nations, mais aussi par les organismes de différentes régions.
3. Ce type de problème a aussi été soulevé dans l'émission « Kilomètre zéro », diffusée le 21 septembre 2009 à Télé-Québec. On y posait la question « Les journalistes en région sont-ils bâillonnés? » dénonçant les pressions exercées par certains maires sur les médias régionaux et les difficultés rencontrées par les journalistes devant couvrir des nouvelles de proximité.
4. La mission de la SOCAM est de « développer les communications médiatiques des communautés autochtones par le biais d'un réseau de services diversifiés en vue de favoriser l'essor des communautés et de promouvoir leur langue et leur culture » (site Internet de la SOCAM). Il s'agit d'un regroupement de radios communautaires locales visant à former un véritable réseau de communication, favorisant des liens directs et permanents entre les communautés montagnaises et *attikameks*, souvent isolées géographiquement.
5. Réveret et Moreau (1997) soutiennent que la crise présente toutes les caractéristiques de l'information événementielle qui intéresse un journaliste, ce qui explique la présence à couvrir ce type de situation.
6. La Paix des Braves représente une entente historique signée par l'ex-premier ministre du Québec, Bernard Landry, et le grand chef du Conseil des Cris, Ted Moses, le 7 février 2002. Cet accord permettait à la société d'État Hydro-Québec de construire le projet hydroélectrique Eastmain-Rupert près de la baie James. Trudel déplore une incompréhension des termes de l'accord et des usages de la somme versée aux Cris dans la population québécoise : « On aimerait bien qu'un économiste mette les choses en perspective plutôt que de nous laisser sur l'impression créée par les médias et sur le préjugé que les Indiens coûtent cher » (2002 : 7).
7. Ce constat rejoint les résultats d'une étude que nous avons réalisée antérieurement (Carignan 2008) où l'analyse

quantitative du contenu de vingt-huit bulletins de nouvelles télévisées, en France et au Québec, nous a permis de conclure à une sous-représentation des minorités ethniques chez les professionnels de l'information. En deux occasions seulement, et ce, pour la totalité des bulletins analysés, il fut possible d'apercevoir un professionnel de l'information non caucasien. Aucun membre des Premières Nations ne figurait dans les bulletins de nouvelles analysés.

8. Situation dont fait brièvement état le secrétaire général du Conseil de presse, Guy Amyot, dans le rapport d'activités 2008-2009 de l'organisme : « Par ailleurs, après avoir effectué une vaste tournée des régions du Québec et, au moment de résumer la perception des dizaines de citoyens consultés, le Conseil a vécu une autre situation difficile. Le précieux équilibre entre les représentants des médias, des journalistes et du public a semblé se fragiliser. Les uns se sont sentis particulièrement sensibles aux dimensions économiques de la crise qui frappe les médias; d'autres se sont inquiétés davantage des conséquences que l'avenir réserve au droit du public à recevoir une information de qualité. Quelques-uns ont questionné la pertinence de l'autorégulation des médias qu'incarne le Conseil de presse du Québec depuis 1973 et ont souhaité une intervention rigoureuse de l'État. À la fin mai, les membres du Conseil ont décidé d'évaluer l'état du consensus quant à sa mission, son fonctionnement, son financement et son encadrement légal. » (CPQ 2009 : 4)

Médiagraphie

- ARMITAGE, Peter, 1992 : « Les Premières Nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique ». *Anthropologie et Sociétés* 16(3) : 77-101.
- BOUSQUET, Richard, 2003 : *Pour une formation des journalistes sur la réalité autochtone*. Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Disponible sur Internet : <http://www.fpqj.org/index.php?id=119&tx_ttnews%5Btt_news%5D=716&tx_ttnews%5BbackPid%5D=154&rcHash=bdc0ebe372> (consulté le 2 juillet 2012).
- CARIGNAN, Marie-Ève, 2008 : *La construction sociale de la réalité, via les bulletins d'information télévisés en France et au Québec : le cas de TF1, France 2, Radio-Canada et TVA*. Mémoire de maîtrise, département de lettres et communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières. Disponible sur Internet : <<http://depot-e.uqtr.ca/1553/1/030023686.pdf>> (consulté le 16 janvier 2013).
- CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS, 2009 : *La dynamique des publics de l'information*. Disponible sur Internet : <http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/09-06-16_enquete_public_cem.pdf> (consulté le 2 juillet 2012).
- CHAREST, Paul, 2003 : « Qui a peur des Innus? Réflexion sur les débats au sujet du projet d'entente de principe entre les Innus de Mashteuiatsh, Essipit, Betsiamites et Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada ». *Anthropologie et Sociétés* 27(2) : 185-206.
- COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS, 2010 : *Plan pour un Canada numérique*. Disponible sur Internet : <<http://www.planpourun-canadanumerique.com/images/stories/pdf/rapport.pdf>> (consulté le 21 mai 2013).
- CORRIVEAU, Raymond, 2008 : « Le mot du président », dans Conseil de presse du Québec, *L'État de la situation médiatique au Québec : L'avis du public* : 3. Disponible sur Internet : <<http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/TournA@e%20des%20rA@gions-Conseil%20de%20presse.pdf>> (consulté le 30 juin 2012).
- CORRIVEAU, Raymond, et Denis PLAMONDON, 2009 : « Conseil de presse du Québec – partir pour agir ». *Le Devoir*, 2 juin. Disponible sur Internet : <<http://www.ledevoir.com/societe/>
- medias/253075/conseil-de-presse-du-quebec-partir-pour-agir> (consulté le 29 juin 2012).
- CPQ (Conseil de presse du Québec), 2003 : *Droits et responsabilités de la presse*. Le Conseil de presse du Québec, Montréal.
- , 2008 : *L'État de la situation médiatique au Québec : L'avis du public*. Disponible sur Internet : <<http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/TournA@e%20des%20rA@gions-Conseil%20de%20presse.pdf>> (consulté le 30 juin 2012).
- , 2009 : *Rapport d'activités 2008-2009 : Une mission éthique... l'indispensable et le souhaitable*. Disponible sur Internet : <http://conseildepresse.qc.ca/wp-content/uploads/2011/03/2009-11-11_rapport-activites-2008-2009.pdf> (consulté le 30 juin 2012).
- FÉDÉRATION DES TÉLÉVISIONS COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DU QUÉBEC, 2010 : *Portrait sur l'état de l'information dans les télévisions communautaires autonomes membres de la Fédération : Résultats*. Disponible sur Internet : <<http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/enquete-tvc.pdf>> (consulté le 2 juillet 2012).
- GALTUNG, Johan, et Mari Holmboe RUGE, 1965 : « The Structure of Foreign News ». *Journal of Peace Research* 2(1) : 64-91.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2009 : *Démographie*. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/index.htm>> (consulté le 12 juin 2012).
- GUILBEAULT-CAYER, Émilie, 2007 : « Une image vaut mille mots : la crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie ». *Conserveries mémorielles* 4. Disponible sur Internet : <<http://cm.revues.org/194>> (consulté le 1^{er} septembre 2012).
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LE JOURNALISME ET L'AVENIR DE L'INFORMATION AU QUÉBEC, 2010 : *L'information au Québec : Un intérêt public*. Disponible sur Internet : <http://www.etatdelinfo.qc.ca/sites/etatdelinfo.qc.ca/files/attaches/gtjaiq_rapport_2010.pdf> (consulté le 1^{er} juin 2012).
- HEINDERYCKX, François, 2002 : *Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*. Éditions du CÉFAL, Liège.
- LORANGER-SAINDON, Arianne, 2007 : *Médias, Innus et Alloctones : l'image des Premières Nations dans les journaux de la Côte-Nord et ses effets sur les rapports interethniques*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université Laval, Québec. Disponible sur Internet : <<http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/fichiers/24975/24975.pdf>> (consulté le 16 janvier 2013).
- MALTAIS, Robert, 2003 : *Paix des Braves, crise d'Oka, drogue et suicide des jeunes Autoctones : Un traitement journalistique équitable?* Communiqué de presse, Conseil de presse du Québec. Disponible sur Internet : <<http://conseildepresse.qc.ca/publications/communiqués/paix-des-braves-crise-d%E2%80%99oka-drogue-et-suicides-de-jeunes-autochtones-un-traitement-journalistique-equitable/>> (consulté le 2 juillet 2012).
- QUÉRÉ, Louis, 1982 : *Des miroirs équivoques : Aux origines de la communication moderne*. Aubier Montaigne, Paris.
- REVÉRET, Régis, et Jean-Nicolas MOREAU, 1997 : *Les médias et la communication de crise*. Economica, Paris.
- SAINT-JEAN, Armande, 2002 : *Éthique de l'information : fondements et pratiques au Québec depuis 1960*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- TRUDEL, Pierre, 1995 : « De la négation de l'Autre dans les discours nationalistes des Québécois et des autochtones ». *Recherches amérindiennes au Québec* 25(4) : 53-66.
- , 2002 : « La paix des braves ». *Relations*, avril-mai (676) : 6-7.
- VINCENT, Sylvie, 1986 : « De la nécessité des clôtures. Réflexion libre sur la marginalisation des Amérindiens ». *Anthropologies et Sociétés* 10(2) : 75-83.
- , 2011 : « Le "Plan Nord" pour les Premières Nations et les Inuits : Levier à saisir ou intrus à combattre? » *Recherches amérindiennes au Québec* 41(1) : 47-63.